

# Camping LE ROCH VÉTÜR \*\*

Plage de Rouvran

56370 LE TOUR DU PARC

**Tél : 02 97 67 30 88/06 74 14 67 53**

**Mail : camping.lerochvetur@letourduparc.fr**

## CONTRAT DE LOCATION BUNGALOW TOILÉS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Identité des personnes participant au séjour :

NOM	PRÉNOM	ÂGE

Réservation du : ..... au .....

Je vous fais parvenir le règlement de ..... €, correspondant à l'acompte de 30%.

Pour rappel, le montant global de la location s'élève à ..... €

La somme restante due est de ..... €

J'accepte les conditions de location dont j'ai pris connaissance et m'engage à régler le solde du séjour le jour de mon arrivée.

Date : .....

Signature : (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**POUR RAPPEL : -LES ANIMAUX SONT INTERDITS DANS LES BUNGALOWS.**

**-IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES BUNGALOWS.**

# Camping LE ROCH VÉTÜR \*\*

Plage de Rouvran

56370 LE TOUR DU PARC

**Tél :** 02 97 67 30 88/06 74 14 67 53

**Mail :** camping.lerochvetur@letourduparc.fr

## CONDITIONS DE LOCATION BUNGALOW TOILÉS

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée  
(pas de sous location)

### PERIODES DE LOCATION :

De début juillet à fin août, les locations s'effectuent du samedi 15h00 jusqu'au samedi suivant 10h00. En dehors de juillet et août les locations se font en priorité à la semaine ou à partir de 2 nuits suivant les disponibilités au dernier moment. (Les horaires d'arrivées et de départs sont à convenir avec le camping).

### RESERVATIONS ET PAIEMENT :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'une demande de location signée et d'un acompte de 30% du montant total de la location (chèque bancaire à l'ordre du trésor public).

Le solde de la location accompagné du règlement de la taxe de séjour (due par jour et par personne de plus de 18 ans) s'effectue le jour de l'arrivée (espèces, chèque bancaire, chèques vacances, carte bleue).

### ANNULATION :

Obligatoirement par écrit.

Annulation 60 jours avant la date prévue de votre arrivée : remboursement total de l'acompte. Annulation entre 60 et 30 jours de la date prévue de votre arrivée : remboursement de 50% de l'acompte.

Annulation moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée : l'intégralité du séjour sera due (solde du séjour sauf sur présentation d'un certificat médical, décès...).

En absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû modifier la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement total du séjour exigé.

### CAUTION :

Une caution de 300€ sera exigée à l'arrivée et restituée au départ après inventaire et état des lieux sauf en cas de dégâts ou manquants (si le départ est prévu en dehors des heures d'ouverture de la réception, votre caution vous sera adressée par courrier).

Toute dégradation ou objet manquant sera à la charge du locataire et devra être remplacé par l'équivalent ou payé à sa valeur de rachat. Une somme de 50 € pourra être déduite de la caution si les installations ne sont pas rendues propres.

### REGLEMENT INTERIEUR :

Tout locataire doit se conformer au règlement intérieur. Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant.